

REPRISE DES TRAVAUX



Guide des bonnes pratiques pour une reprise sécuritaire des opérations.

APDIQ

Association professionnelle
des **designers d'intérieur**
du Québec

MISE À JOUR :
7 janvier 2021

Ce guide a été préparé à l'intention des professionnels en design d'intérieur membres de l'APDIQ.

Nous tenons à remercier les membres de l'APDIQ ayant travaillé à son élaboration.

PRÉAMBULE

Le présent guide a pour but d'aiguiller les membres de l'APDIQ quant aux bonnes pratiques à mettre en place en contexte de pandémie. Ce document a été conçu par l'APDIQ et des membres certifiés conscients des réalités de la profession. Les éléments énoncés dans le guide sont tirés des recommandations du Gouvernement du Québec, de l'Institut National de Santé Publique du Québec (INSPQ) et de la CNESST. Il ne s'agit pas d'une interprétation des recommandations et des règles établies mais bien d'une transposition de celles-ci dans le présent guide.

Nous souhaitons vous rappeler qu'à titre de professionnel mais aussi et avant tout de citoyen : vous êtes responsable des gestes que vous posez dans le cadre de vos fonctions et de l'interprétation que vous faites des recommandations émises par les différentes institutions publiques. En ce sens, merci d'agir avec prudence pour la santé, la sécurité et le bien-être de tous.

Le Guide des bonnes pratiques sera mis à jour régulièrement et les informations s'y trouvant pourront être amenées à changer.

Les avantages d'engager un designer d'intérieur certifié APDIQ®

Engager un designer d'intérieur certifié APDIQ®, c'est une garantie de travailler avec :

- 01** Un designer qui répond aux plus hauts standards de qualification en design d'intérieur en terme de scolarité et de compétences professionnelles;
- 02** Un designer à jour sur les évolutions du milieu, les changements de normes, de lois etc. grâce à un programme de formation continue obligatoire tout au long de l'année;
- 03** Un designer qui se conforme aux règlements de l'association et à son code de déontologie;
- 04** Un designer qui dispose des outils professionnels adaptés à l'exercice de sa profession : contrats, assurances, tenues de dossiers...

STATUT DES ACTES AUTORISÉS

Rencontres non-essentiels avec le client (ex: cueillette d'informations)

En téléconférence.

Prise de relevés

Interdite sauf si jugée essentielle ou urgente ou faite dans des espaces vides ou inhabités, type nouvelles constructions, espaces commerciaux, espaces de bureau.

Présentation des matériaux

À distance en respectant les mesures énoncées dans le présent guide.

Se rendre sur un chantier de construction

Autorisé mais votre présence doit être jugée comme essentielle au bon déroulement des travaux et votre tâche ne peut s'effectuer à distance. Il est très fortement recommandé que vous soyez seul ou avec une seule autre personne, en respectant toujours les règles de distanciation sociale et le port du masque.

Déplacement d'une région à l'autre

Fortement déconseillé.

Les prises de relevés

PENDANT ET APRÈS

PENDANT LA PRISE DE RELEVÉS

01

En tout temps, portez votre équipement de protection individuel (EPI). Si possible apporter de l'équipement supplémentaire.

02

Le nettoyage systématique des mains à l'arrivée et au départ est obligatoire. (respecter les directives du Gouvernement du Québec et des autorités de santé publique).

03

Si un autre travailleur a été présent sur les lieux avant vous, aérer l'espace ou faire fonctionner le système de ventilation.

04

Minimiser les contacts avec les objets et les surfaces de l'espace. Le designer d'intérieur doit porter des gants. Et par mesure de précaution, désinfecter les surfaces touchées.

05

Ne pas laisser de documents, n'y de matériaux sur les lieux.

06

Quitter l'espace en ouvrant la porte avec un essuie-tout ou avec une lingette désinfectante.

Les prises de relevés

PENDANT ET APRÈS

APRÈS LA PRISE DE RELEVÉS

01

Jeter tout le matériel souillé dans un sac refermable et ne pas le laisser chez les clients. Respecter les consignes en Annexe 2 pour retirer votre équipement.

02

Désinfecter les équipements souillés ou les mettre en quarantaine pendant 48 à 72 heures avant la prochaine utilisation.

PRÉSENTER DES MATÉRIAUX À VOTRE CLIENT

01

Après réception des échantillons, les garder 48 à 72 heures en confinement. Après ce délai, il faut les désinfecter et les manipuler avec des gants.

02

Déposer les échantillons chez votre client et lui demander de les manipuler également avec des gants., pour un maximum de sécurité.

03

Faire par la suite la présentation des matériaux à distance, en téléconférence.

AVANT LE DÉBUT DU CHANTIER

Tous les professionnels agissant à titre d'intervenant dans le cadre d'un chantier de construction sont soumis à leurs propres règles de pratique dans le contexte de pandémie. Consulter les guides de référence pour l'entrepreneur et ses sous-traitants en Annexe 3.

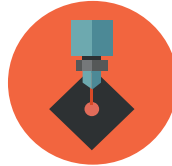
Informations utiles

& CONSEILS

Nous vous suggérons de vous prémunir de certains des items suivants afin de favoriser le plus possible une rencontre ou un relevé sans contact :



Mettre votre téléphone cellulaire dans un sac de conservation de type «ziploc» pour l'utiliser.



Privilégier l'utilisation d'un laser pour prendre les relevés mais toujours avoir un ruban à mesurer



Apporter votre propre bouteille d'eau pour éviter d'utiliser les équipements sur place



Toujours avoir quelques équipements de protection supplémentaires (gants et masques jetables)



Avoir une assez grande tablette 11"x17" à clips pour les relevés de grands espaces



Ne pas apporter de sac à main n'y de porte-document. Seulement une ceinture de construction pour porter sur vous votre matériel, sans le déposer sur une surface.

Si vous ou votre client avez des symptômes de la Covid19, il est recommandé d'attendre 14 jours avant de le rencontrer.

LIENS UTILES

Achat de matériel :

La tablette à pinces

<https://www.denis.ca/catalogue/produit.html?l=23972&C=00>

Le laser à mesurer

https://shop.leica-geosystems.com/buy/disto/d2?c1=GAW_SE_NW

La ceinture de construction

<https://www.canadiantire.ca/fr/pdp/sacoche-tout-usage-maximum-9-pochettes-0580430p.html>

Guide CNESST :

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/QR-construction-covid-19.aspx>

Voici les questions les plus demandées par nos membres. Elles seront mises à jour régulièrement.

1 - Aurons-nous accès au chantier dans les prochaines semaines, à plusieurs ou seul ?

Les chantiers de construction demeurent ouverts mais il a été demandé aux entrepreneurs de réduire leurs activités et de restreindre le nombre de personnes présentes sur le chantier. Contactez votre entrepreneur avant de vous déplacer. La règle du un à un est fortement recommandée.

2 - Est-ce qu'un nouveau projet peut être entamé ?

Vous pouvez commencer la cueillette d'information et l'idéation à distance. Pour pouvoir poursuivre sur les prochaines phases (prise de relevés, mise en chantier...), le projet doit être considéré comme urgent ou essentiel, ou alors ces phases doivent être faites dans des espaces vides ou inhabités, type nouvelles constructions, espaces commerciaux, espaces de bureau etc.

Comme l'a mentionné le Gouvernement, toute activité qui n'est pas essentielle ou toute activité qui comporte un risque de contamination doit être remise après le 8 février.

3 - Est-ce que l'on peut rencontrer des clients dans notre salle de motre avec les distances requises pour leur montrer les matériaux?

Non. Nous avons mis en place une méthode alternative pour la présentation de matériaux. Consultez le Guide des bonnes pratiques.

4 - Pouvons-nous travailler à deux dans un bureau ?

Non.

Vous avez des questions ? Écrivez à communication@apdiq.com

Engagement du designer d'intérieur

Je, _____ m'engage à mettre en place pour moi, mes employé(e)s et mes clients toutes les mesures d'hygiène sécuritaires recommandées par le Gouvernement du Québec, l'Institut National de Santé Publique du Québec (INSPQ) et la CNESST.

SIGNATURE DU DESIGNER :

DATE :

1. Est-ce que vous ou un membre de votre famille avez actuellement les symptômes suivants ?

- Fièvre (plus de 38 °C) Perte de l'odorat Toux
 Fatigue extrême Difficultés respiratoires

2. Est-ce qu'un membre de votre famille est considéré être dans un groupe à risque (60 ans et plus, maladie chronique) ?

- Oui Non

3. Est-ce que vous ou un membre de votre famille avez été en contact avec une personne atteinte par la COVID-19?

- Oui Non

4. Est-ce que vous ou un membre de votre famille avez été atteint par la COVID-19 ?

- Oui Non

Si oui – À quel moment ? _____

5. Est-ce que vous ou un membre de votre famille êtes en attente d'un résultat pour la COVID-19 ?

- Oui Non

6. Avez-vous voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours ?

- Oui Non

Engagement du client

Je _____, m'engage à aviser le designer d'intérieur de tout changement concernant l'état de santé des personnes sur le lieu de résidence ou de travail avant la rencontre et les 14 jours suivant notre rencontre. Également, afin de respecter les recommandations de la santé publique, je m'engage à fournir un accès à de l'eau aux travailleurs afin de permettre le lavage des mains et des équipements.

SIGNATURE DU CLIENT:

DATE :

Commitment of the interior designer

I, _____ commit myself to implement for myself, my employees and my clients all the safe hygiene measures recommended by the Government of Quebec, the Institut National de Santé Publique du Québec (INSPQ) and the CNESST.

DESIGNER SIGNATURE :

DATE :

1. Do you or any member of your family presently have any of the following symptoms?

- Fever (more than 38 °C) Loss of sense of smell Cough
 Extreme tiredness Breathing difficulties

2. Is a member of your family considered to be in an at-risk group (age 60 and over, chronic illness)?

- Yes No

3. Have you or any member of your family been in contact with someone with COVID-19

- Yes No

4. Have you or any member of your family been affected by COVID-19?

- Yes No

If yes - When? _____

5. Are you or a member of your family waiting for a result for COVID-19

- Yes No

6. Have you travelled outside of Canada in the last 14 days?

- Yes No

Commitment of the client

I, _____, commit myself to notify the interior designer of any change concerning the state of health of people in the residence or workplace before the meeting and for 14 days following our meeting. Also, in order to respect public health recommendations, I commit to provide access to water for workers to wash their hands and equipment.

CLIENT SIGNATURE :

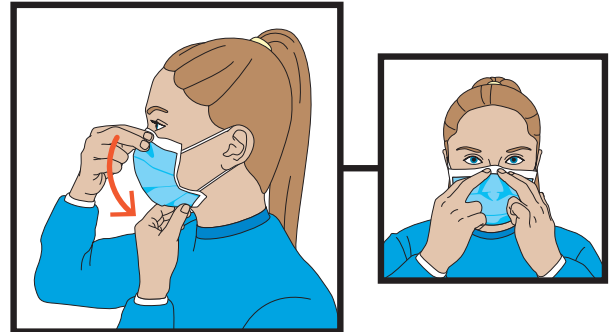
DATE :

MASQUE DE PROCÉDURE

Comment le mettre et le retirer

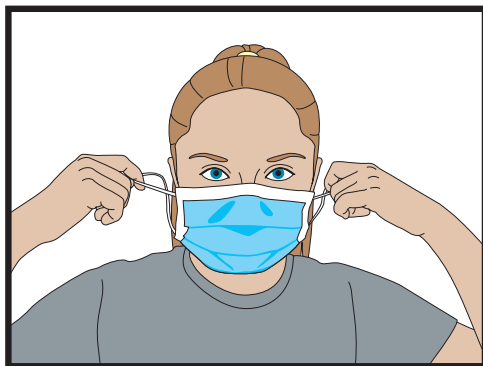
COMMENT METTRE LE MASQUE

1. SE LAVER les mains avant de prendre un masque
2. PASSER les courroies derrière les oreilles
3. DÉPLIER le masque du nez jusqu'au menton
4. S'ASSURER que le masque adhère aux joues
5. MODELER la pince nasale à la forme du nez



COMMENT RETIRER LE MASQUE

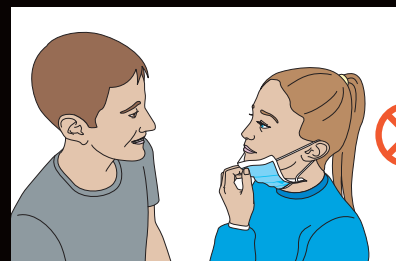
1. SE LAVER LES MAINS puis retirer le masque en saisissant les courroies
2. SE RELAXER LES MAINS après avoir retiré le masque



ATTENTION !



NE PAS
TOUCHER
le masque



NE PAS
RETIRER
le masque
pour parler
avec une
autre
personne

CHANGER DE MASQUE

- LORSQU'IL EST SOUILLÉ
- LORSQU'IL EST HUMIDE ET INCONFORTABLE
- SELON LES RECOMMANDATIONS DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

GUIDE DE RÉFÉRENCES POUR LES ENTREPRENEURS ET LES SOUS-TRAITANTS



GUIDE COVID-19 – Chantiers de construction

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/QR-construction-covid-19.aspx>



Guide pour l'entrepreneur en rénovation

<https://www.apchq.com/download/3813b1793d6945bfadc848073530ad19b933279f.pdf>



Guide reprise des travaux de construction

<https://www.acq.org/wp-content/uploads/2020/07/corona-virus-guide-acq-reprise-des-travaux-de-construction-2020-07-17-final.pdf>

Gouvernement
du Québec

Confinement du Québec dans le contexte de la COVID-19

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/confinement-du-quebec-covid-19/>
